Image not found or type unknown

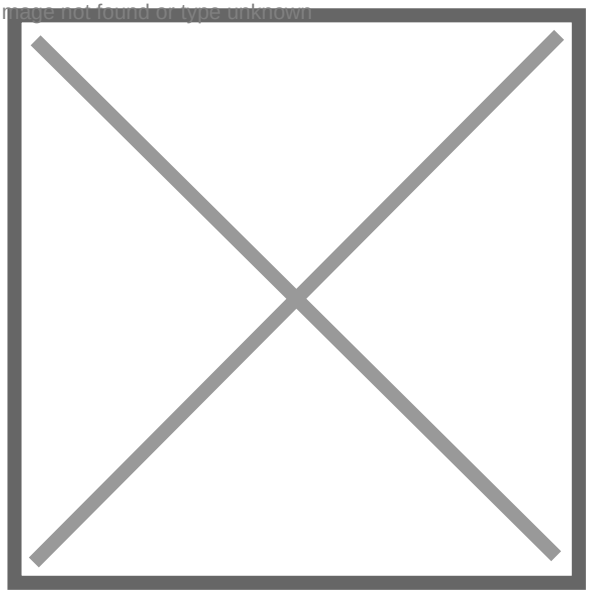

Mutuelle proposé par entreprise obligatoire

Par **judith333**, le **29/02/2008** à **20:27**

Je travaille dans une grande entreprise en CDI 16h. Avec mon contract j'ai une mutuelle (que je ne veux pas avoir, car j'en ai déjà une). Je voulais annuller la mutuelle de l'entreprise donc. On m'a dit que ce n'est pas possible, car la mutuelle que l'entreprise propose est obligatoire. Est-ce que selon les droits?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés